

De Gredisans à la croix Boyon par le ruisseau des Vaux

La Croix Boyon est une croix pattée en arkose, enchâssée dans une meule, l'une des 43 situées dans la Serre ou dans les villages alentour.

 Carte : IGN 3223 O
Pontailleur sur Saône,
série bleue 1/25000

 Durée : 3h

 Longueur : 8 km

 Dénivelé positif cumulé : 120 m

REPÈRES

DOSSIER

DÉPART : Parking près de l'étang en bas du village de Gredisans.

1 Au carrefour, emprunter le chemin marqué «interdit sauf riverains» sur 700 m, longer le hangar agricole, remarquer l'éolienne pour abreuver les vaches. Arrivé au lieu-dit «**Les grands Defois**» à droite à la première patte d'oie en suivant l'indication «sur le ruisseau», puis 30 m après laisser le sentier montant à droite et prendre à gauche. Un petit sentier étroit en surplomb du ruisseau arrive après 700 m sur une petite **passerelle** (poutre en béton).

Ce parcours au long du ruisseau est l'un des plus jolis de la Serre.

2 Au lieu-dit «sur le ruisseau», traverser le gué, puis partir à droite en suivant l'indication «Amange». Prendre à gauche à la première bifurcation pour quitter la forêt et longer la parcelle cultivée. On aperçoit sur la gauche les **ruines de la grange au Golard**.

4 Au **carrefour des pistes, lieu-dit «sur les charmes»**, prendre à gauche en suivant l'indication «Croix Boyon». À l'orée de la forêt se trouve une cabane de chasse. Monter en empruntant le chemin à gauche en suivant toujours la direction «Croix Boyon». Monter progressivement en restant sur le chemin principal. Continuer tout droit jusqu'à la première bifurcation. Plusieurs chemins se présentent, **allez toujours dans le sens de la montée**. Sur 50 m, prendre d'abord le chemin de droite puis celui de gauche. Continuer quelque temps avant de croiser un chemin plus important. À cette intersection, reconnaissable par un arbre portant les numéros de parcelle 11 et 16, prendre à droite dans le sens de la montée. Toujours prendre la sommière qui monte, continuer votre montée après avoir traversé une zone empierrée. À la fourche identifiable par les numéros de parcelle 24 et 21 inscrites sur les arbres, prendre à gauche toujours en montant. Après 400 m, arriver à la cabane de chasse. Poursuivre dans la même direction sur 150 m jusqu'à un chemin empierré.

- 5** Traverser le chemin empierré pour continuer la montée par le sentier qui se courbe progressivement sur la droite jusqu'au chemin de la poste où se situe **la croix Boyon, la plus grande croix pattée de la Serre**.
- 6** Après la pause prendre la sommière en face sur 950 m puis trouver sur la gauche un **sentier marqué de la coquille de Saint Jacques**.
- 7** Emprunter ce sentier plat longeant la **sapinière** en poursuivant sur 900 m jusqu'à une bifurcation. Prendre à gauche dans le sens de la descente. C'est raide, attention aux genoux !
- 8** Arrivé au lieu-dit «**bois de Gredisans**», emprunter la piste principale qui conduit à la cabane de chasse à 1000 m.
- 9** De là, éviter de descendre par la route goudronnée en empruntant tout droit le chemin des batailles pour arriver au centre du village : il mérite une visite avant de redescendre du village jusqu'au point de départ.

